



## EQUIPEMENT DE SECURITE

### ● INSTALLATION ET REGLEMENTATION

#### TRANSPORT DES PASSAGERS

1 PLACE = 1 PERSONNE = 1 CEINTURE



Pour un véhicule classique :  
 - 1 passager à l'avant.  
 - 3 passagers à l'arrière.  
 Le nombre de passagers ne doit pas dépasser le nombre de places assises

Les passagers ne doivent pas entraver la visibilité et se comporter sans gêner et distraire le conducteur.

Le port de la ceinture est obligatoire même pour les femmes enceintes.

Le conducteur doit avant de partir vérifier si ses occupants ont bien mis leurs ceintures et fermer les portes.

Les enfants de moins de 10 ans doivent être placés obligatoirement à l'arrière du véhicule.

**Attention :**  
 - Les passagers majeurs non attachés sont responsables de leurs comportements ils seront verbalisés.  
 (Le conducteur ne risque rien).  
 - Les passagers mineurs non attachés ne sont pas responsables, c'est le conducteur qui est en infraction. (Amende et retrait de 3 points sur le permis)

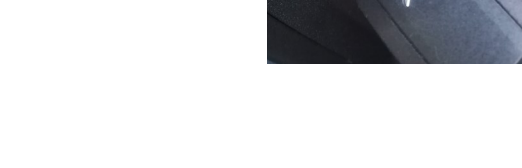
Position inconvenante et dangereuse  
 (en cas d'accident, jambe cassée et mâchoire brisée)

#### LES SIEGES AUTO



Siège dos à la route : jusqu'à 85 cm de taille.  
 Les enfants doivent être installés dos à la route jusqu'à 15 mois.  
 Si l'enfant est placé à l'avant du véhicule il faut **obligatoirement désactiver l'airbag passager**

Référence :  
 Groupe 0 : jusqu'à 10 kg  
 Groupe 0+ : jusqu'à 13 kg



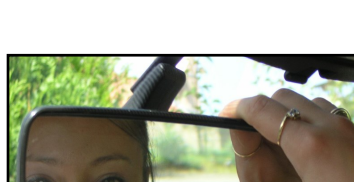
Siège à harnais : jusqu'à 105 cm de taille.  
 Référence :  
 Groupe 1 : de 9 à 18 kg



Siège réhausseur : de 100 jusqu'à 150 cm de taille.  
 Référence :  
 Groupe 2 : de 15 à 25 kg  
 Groupe 3 : de 22 à 36 kg

### ● INSTALLATION DES PASSAGERS ENFANTS

- 1 C'est du côté du trottoir que les passagers montent en voiture.
- 2 Je vérifie la sécurité enfant sur les portes arrière droite et gauche du véhicule.
- 3 Je fais descendre les enfants du côté du trottoir.
- 4 Je ne laisse jamais seul un enfant dans une voiture même pour une course de 5 minutes.



### ● INSTALLATION DES PASSAGERS ADULTES

- 1 J'évite de mettre le plus grand des passagers sur la place centrale fin de pouvoir regarder dans le rétroviseur intérieur.
- 2 Je demande à mes passagers de régler leur appuie-tête et de mettre leur ceinture de sécurité.
- 3 Par leurs comportements, ils ne doivent en aucun cas distraire ou perturber la conduite du conducteur.
- 4 Je demande aux passagers de descendre côté trottoir et de regarder la circulation avant d'ouvrir la porte.

### ● CEINTURE DE SECURITE ET AIRBAG

#### LA CEINTURE DE SECURITE

##### LE ROLE DE LA CEINTURE

- La ceinture de sécurité empêche les occupants de heurter lors d'un choc le volant, le tableau de bord ou le pare-brise du véhicule. (Un choc à 50 km/h sur un obstacle projette un passager avec une force d'une tonne)
- Il évite également l'éjection des occupants hors du véhicule.
- Le fait de mettre une pince pour ne pas ressentir la pression de la ceinture sur soi est interdit ainsi que de passer le bras au dessus de la ceinture.
- Le port de la ceinture de sécurité est obligatoire pour tous (sauf avis médical exceptionnel)
- Le conducteur ou les passagers majeurs risquent une amende. Le conducteur lui, perd 3 points en moins sur le permis.
- Avant de partir le conducteur doit vérifier si ses passagers sont bien ceinturés et si les portes sont bien fermées.



#### LES AIRBAGS

- Les airbags (coussins gonflables) sont complémentaires aux rôles de la ceinture de sécurité.
- Il y en a un pour le conducteur et un pour le passager.
- Celui du passager peut être désactivé pour la pose d'un siège dos à la route pour un enfant de moins de 15 mois.
- Le véhicule peut avoir également des airbags latéraux placés de chaque côté du véhicule pour protéger la tête lors d'un choc latéral.
- Il est très dangereux de poser les pieds sur le tableau de bord en cas d'accident les genoux viennent fracasser la tête.



### ● EQUIPEMENT DE SECURITE

#### ALERTE DE PRESSION DES PNEUMATIQUES

La tenue de route dépend du bon gonflage des pneumatiques. Lorsqu'ils sont dégonflés, les distances de freinage sont allongées et la tenue de route dans les virages est compromise.

Sur les voitures modernes un voyant orange de pression des pneumatiques alerte toute anomalie.



#### FREIN ET TRAJECTOIRE : ABS ESP AFU AFIL

##### ROLE ABS (SYSTEME ANTIBLOCCAGE DES ROUES)

En cas de freinage d'urgence, le système ABS agit sur les freins. Il permet d'éviter le blocage des roues et donc de rester maître de sa trajectoire.



##### ROLE ESP (ANTI DERAPAGE DANS LES VIRAGES)

Il permet d'améliorer le contrôle de la trajectoire. Il détecte la perte d'adhérence en virage et agit sur le freinage de chaque roue pour éviter le dérapage.

Attention, l'ESP a ses limites et ne permet pas d'éviter les sorties de route.



##### ROLE AFU (AIDE AU FREINAGE D'URGENCE)

L'AFU détecte le passage trop rapide entre l'accélérateur et le freinage, il assiste le conducteur au freinage en appuyant plus fort sur la pédale de frein.

Sur la plupart des véhicules lorsque l'AFU se déclenche, les feux de détresse s'actionnent automatiquement.

##### ROLE AFIL (ALERTE INVOLONTAIRE DE FRANCHISSEMENT DE LIGNE)

Des caméras filment la route et avertissent le conducteur dès qu'il coupe une ligne sans avoir mis le clignotant.

Le conducteur est prévenu par une vibration au volant ou une remise en trajectoire automatique.



#### REGULATEUR ET LIMITEUR DE VITESSE

##### REGULATEUR DE VITESSE

Il permet de maintenir une allure constante sans que le conducteur ne touche à la pédale d'accélérateur.

Il permet au conducteur de se reposer le pied droit.

Mais le conducteur doit rester vigilant et laisser son pied à proximité des pédales afin de pouvoir réagir immédiatement.

Le régulateur de vitesse se désactive en freinant ou en débrayant.

##### REGULATEUR DE VITESSE ADAPTATIF

C'est une variante au régulateur de vitesse et permet de détecter par des caméras si le véhicule qui précède freine.

Le régulateur ralentit automatiquement le véhicule et réajuste la vitesse par rapport aux distances de sécurité.

#### REGULATEUR DE VITESSE ET LIMITEUR DE VITESSE



#### REGULATEUR ADAPTATIF

**Nouveau**



##### LE LIMITEUR DE VITESSE

Le limiteur avertit le conducteur par un signal sonore ou lumineux lorsque la vitesse programmée est dépassée.

Il n'agit pas sur les pédales.

Ce système évite de faire des excès de vitesse et de perdre des points sur son permis.

Le conducteur est toujours en relation avec les pédales de son véhicule.

### ● AIDE A LA CONDUITE

#### LE GPS

Le GPS est une aide à la navigation il informe le conducteur visuellement ou vocalement sur la direction à prendre lors d'un itinéraire défini par avance. Il prévient également les ralentissements de la circulation, s'il est connecté. Il doit être placé de manière à ne pas gêner la visibilité du conducteur.

Attention : Il peut également être une gêne à la conduite, si le conducteur doit modifier les paramètres du GPS en roulant.



#### AIDE AU DEMARRAGE EN PENTE

L'aide au démarrage en pente permet de pouvoir démarrer son véhicule dans les routes à forte déclinaison et évite au véhicule de reculer lorsque le conducteur lâche la pédale de frein. La manœuvre du départ en côte est facilitée.

**Utilisation :** Par un freinage appuyé, le système retient les freins de la voiture pendant 2 secondes. Le conducteur a 2 secondes pour trouver la synchronisation entre la pédale d'embrayage et l'accélérateur pour démarrer.

#### RETROVISEUR TEOIN ANGLE MORT

Les rétroviseurs extérieurs droit et gauche sont munis d'un voyant lumineux. Ils s'allument lorsque des voitures ou obstacles viennent se mettre dans le champ arrière droit ou gauche du conducteur (les angles morts).

Le conducteur ainsi prévenu ne sera pas surpris lorsqu'il voudra changer de file pour effectuer un changement de direction ou dépasser par exemple.



#### CAMERA DE REcul

Une caméra filme l'arrière du véhicule pour observer la trajectoire.

Ce dispositif ne doit pas interdire le conducteur de se retourner pour mieux percevoir des piétons qui traversent par exemple et qui ne seront pas visibles directement par la caméra.

